



## Amendes financières 2021 - 2022



<u>Frais de dossier :</u> Expulsion ou suspension ferme (joueur ou dirigeant) : Jusqu'à 3 matchs Au-delà de 3 matchs Dossier disciplinaire	25 € 40 € 40 €
<u>Réclamation :</u> Seniors Jeunes et Féminines <u>Appel (district) :</u> Réglementaire Disciplinaire (si le club demandeur est débouté)	35 € 20 € 65 € 80 €
Absence non excusée à convocation d'une instance dans les 24H précédant la séance par personne sanctionnable Absence non justifiée pour un arbitre	35 € Retenue indemnité arbitrage
<u>FMI :</u> Non utilisation de la FMI (Au club fautif) Non transmission des résultats dans les 24H suivant la rencontre	50 € 30 €
<u>Résultat pour les compétitions non gérées par la FMI :</u> Non saisie ou saisie de résultat après 10H00 le lundi Et/ou Non saisie ou saisie de résultat après 10H00 le lendemain du match lorsqu'il est joué en semaine Seniors et jeunes	25 €
<u>Non envoi d'une feuille de match</u> (seniors, jeunes) : Délai de retour de la feuille de match en seniors et jeunes : 48 heures.	10 €
<u>Manque sur feuille de match :</u> Délégué à la police	10 €

**Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906**

59 ter, Chemin de Verdale – B.P. 30 – Saint-Jean – 31242 L'UNION CEDEX – Siret 776.951.592.00042

**Tél. :** 05.62.89.05.30 – **Fax :** 05.62.89.05.35 – **E-mail :** [secretariat@haute-garonne.fff.fr](mailto:secretariat@haute-garonne.fff.fr)



## Amendes financières 2021 - 2022



<u>Licence manquante :</u>	
Jeune	10 €
Senior	15 €
Dirigeant	16 €
<u>Forfait :</u>	
Championnat Seniors	
Par forfait	50 €
Forfait général	100 €
Championnat Jeunes	
1 <sup>er</sup> forfait	30 €
2 <sup>eme</sup> forfait	40 €
3 <sup>eme</sup> forfait et forfait général	50 €
Coupe toutes catégories (gestion District)	100 €
Challenge féminin	50 €
Deux dernières journées de championnat	460 €
Deux dernières journées de championnat lorsque l'équipe est aux deux derniers plus bas niveaux de District :	
Seniors	300 €
Jeunes	230 €
Non-participation Phases Finales	460 €
<u>Football d'animation</u>	
Licence manquante	5 €
Non saisie ou saisie de résultat après 10H00 le lundi	10 €
Non envoi d'une feuille de match :	10 €
Délai de retour de la feuille de match : <b>avant le mardi midi suivant le week-end des rencontres.</b>	
Feuille de match incomplète (A chaque club fautif)	15 €
Forfait plateau U10, U11, U12, U13 : au 3 <sup>eme</sup> forfait	25 €
Impossibilité d'effectuer le contrôle des terrains après convocation	150 €

Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906

59 ter, Chemin de Verdale – B.P. 30 – Saint-Jean – 31242 L'UNION CEDEX – Siret 776.951.592.00042

Tél. : 05.62.89.05.30 – Fax : 05.62.89.05.35 – E-mail : [secretariat@haute-garonne.fff.fr](mailto:secretariat@haute-garonne.fff.fr)



## Amendes financières 2021 - 2022



Absence à l'Assemblée Générale	125 €
<u>Clubs en infraction avec les statuts de l'arbitrage :</u>	
D1 et D2 : par année et par arbitre manquant	120 €
Autre niveau : par année et par arbitre manquant	60 €
Absence d'éducateur diplômé au minimum CFF3 dans le Championnat D1 et D2 seniors.	600 €
Tournoi non déclaré ou déclaré tardivement au District	50 €